

Cela se passe en France ou cela vise des Français

Depuis une dizaine d'années, sur la thématique du génocide arménien, se met en place en France une négation perverse et provocatrice sur tous les forums internet, sur tous les médias on-line et les réseaux sociaux, sur YouTube et sur des dizaines de sites internet dédiés aux « allégations arméniennes ». Ces sites racistes font de la falsification historique et de la stigmatisation des Arméniens, leur fonds de commerce (voir listing de ces sites à la fin de ce dossier). Les victimes arméniennes et leurs descendants sont présentés comme des terroristes ou au moins des ultra-nationalistes. A l'inverse, les négationnistes y sont systématiquement désignés comme cibles de la « turcophobie » et de « l'islamophobie ». Cette accusation infondée, tout comme celle qui vise à faire de la diaspora arménienne un danger pour la « liberté d'expression », vise à manipuler l'opinion publique. Alors que la Turquie use et abuse de pressions économiques, diplomatiques, universitaires, juridiques et politiques autrement plus inquiétantes pour l'indépendance de la France, qu'elle finance à travers le monde des chaires et des instituts turcs d'histoire « officielle », que ses think tank ouvrent leurs portes aux jeunes Français, doctorants en histoire, qui réfutent sur internet les « allégations arméniennes », qu'elle pratique une désinformation grossière auprès de ses touristes, qu'elle éduque ses millions d'élèves et d'étudiants – futurs citoyens européens ? – dans la haine des Arméniens, qu'elle exporte un négationnisme terriblement offensif y compris dans le cadre des programmes Erasmus et au sein des communautés turques de l'étranger, qu'elle réprime la liberté d'expression – en se réservant le droit de poursuivre au titre de l'Article 301 du Code Pénal tout citoyen turc qui affirmerait la réalité du génocide arménien -, bref qu'elle aligne des moyens médiatiques, financiers et logistiques contre lesquels il est impossible de lutter avec des moyens purement académiques, ces sites négationnistes - forts de l'appui moral d'un quarteron d'intellectuels français - soutiennent que ce sont « le dangereux lobby arménien » et les lois françaises dites mémorielles qui menacent la démocratie. Les médias relayent trop souvent sans aucune analyse ce positionnement « politiquement correct ».

Avril 2002 à Alfortville et Grenoble : Dégradations des monuments dédiés au génocide arménien.

Alfortville (Place Acharak) - Dans la nuit de samedi à dimanche 14/04/2002, deux semaines avant la manifestation officielle commémorant le génocide de 1915, du goudron liquide est projeté sur le monument dédié aux victimes du génocide arménien. http://www.cdca.asso.fr/cdca/cdca-alfortville_monument_profane.htm

24 avril 2003 à Marseille : Un membre de la communauté arménienne est sauvagement agressé par un déséquilibré d'origine turque lors de la manifestation devant le consulat de Turquie.

25 avril 2003 à Vienne : Dégradations sur la stèle dédiée au génocide arménien.

Fin avril 2003 à Paris : Le monument dédié au Révérend Père Komitas, inauguré le 24 avril 2003 par le Maire de Paris, est recouvert à plusieurs reprises de drapeaux turcs par des groupes de militants nationalistes turcs. A l'occasion de son inauguration, le site négationniste Tête de Turc titre : « A l'initiative du lobby arménien, un monument de la haine est inauguré à Paris : et les 1 300 000 victimes turques, M. Delanoë ? 24 avril : journée nationale de la turcophobie en France ». <http://www.tetedeturc.com/home/spip.php?article124>

6 janvier 2004 : A quelques mois du Conseil européen de décembre 2004 devant statuer sur l'ouverture des négociations d'adhésion de la Turquie avec l'Union européenne, une désinformation savamment orchestrée se met en place dans les médias. Ainsi, Arte diffuse comme « cadeau » de Noël arménien, un long Théma de 3 heures consacré à la Turquie. Alexandre Adler y présente l'histoire de la fin de l'Empire ottoman et celle de la fondation de la République turque de 1923, en passant totalement sous silence le génocide arménien de 1915 ainsi que bien sûr les massacres qui l'avaient précédé (1895/96 et 1909). Le journaliste « démontre » que la Turquie était déjà européenne au début du XXe siècle, dans la mesure où, avant 1914, une grande partie de sa population était composée de Grecs et d'Arméniens. Il oublie juste de préciser que ces populations européennes ont été totalement exterminées entre 1915 et 1923. Et qu'elles l'ont été de surcroît parce qu'elles étaient considérées comme pro-européennes. La chaîne Arte s'engage à réparer le tort causé par cette émission qui illustre parfaitement ce qu'est le négationnisme par omission. L'accord débouche sur la réalisation et la diffusion en prime-time, le 13 avril 2005, d'un documentaire de 52 mn "le Génocide Arménien" de Laurence Jourdan" (disponible également en DVD) dans le cadre des Mercredis de l'Histoire, premier documentaire du génocide arménien à la télévision française. <http://www.collectifvan.org/article.php?r=2&id=15974>

26 avril 2004, à Paris : Dans l'émission "Mots croisés" sur France 2, Alexandre Adler récidive. Il passe sous silence l'extermination des Arméniens de Turquie mais ne manque pas de faire l'apologie du gouvernement "Jeune Turc", pourtant responsable du génocide arménien. <http://www.collectifvan.org/article.php?r=9&id=137>

21 octobre 2004, Paris : Monsieur Erdogan, Premier ministre turc en visite privée à Paris, tient des propos négationnistes durant le dîner-débat organisé au musée d'Orsay à l'occasion du 25ème anniversaire de l'IFRI : "Ceux qui prétendent qu'il y a eu un génocide arménien n'ont pas eu l'occasion d'étudier les archives ottomanes. Cette question ne peut pas être résolue par une méthode parlementaire mais par une méthode scientifique, par les historiens". <http://collectifvan.org/article.php?r=9&id=134>

14 novembre 2004 : à [Marseille](#), lors de la visite du président Jacques Chirac à l'Alcazar, un provocateur originaire de Turquie, venu menacer de jeunes manifestants marseillais d'origine arménienne (« *Vous les Arméniens, je vais vous tuer tous un par un* »), n'est pas inquiété par les forces de l'ordre. Celles-ci répriment par contre violemment les quelques jeunes manifestants demandant que la Turquie reconnaisse le génocide arménien avant son adhésion à l'U.E. <http://www.armenoscope.com/>

15 novembre 2004 : [Jugement](#) de première instance, rendu par le TGI de Paris dans l'affaire opposant le CDCA (Comité de Défense de la Cause Arménienne) à Wanadoo : « *le génocide arménien ne fait pas partie des crimes dont la contestation est punissable* ». Pour mémoire, le CDCA avait assigné le Consul Général de Turquie à Paris ainsi que la société Wanadoo France Télécom, hébergeur du site Internet du Consul, le 9 juillet 2004.

En effet, sur les sites Internet <http://www.tcparbsk.com> ou <http://perso.wanadoo.fr/tcparbsk/> hébergés en France dans les pages personnelles de Wanadoo, le Consul Général de Turquie à Paris avait mis en ligne, accessible de la page d'accueil, un pamphlet à vocation clairement négationniste destiné aux internautes à la recherche d'informations générales sur la Turquie. Intitulé "Allégations arméniennes et faits historiques", ce texte reprenait sous forme de dix questions et réponses, la thèse développée, depuis de longues années, par l'Etat turc à l'égard du génocide des Arméniens. Cette série d'arguments à caractère pseudo scientifique est connue pour avoir été construite de toutes pièces par des historiens proches des instances officielles de la Turquie moderne et a été reprise à leur compte par les gouvernements successifs de ce pays, en contradiction totale avec l'opinion de la communauté internationale des historiens et celle des Etats ayant reconnu ce crime contre l'humanité. Le CDCA fait appel. <http://www.cdca.asso.fr/s/detail.php?r=0&id=197>

27 novembre 2004 à [Valence](#) : Dans l'après-midi, cinq jeunes Français d'origine arménienne qui tiennent un stand d'information devant la Mairie de Valence (Drôme) sont violemment agressés par une vingtaine de jeunes originaires de Turquie. Encouragés par la passivité des forces de l'ordre, les Franco-Turcs reçoivent une heure plus tard le renfort d'une trentaine de personnes et se déchaînent contre les responsables du stand. Aux cris de « *Nos grands-parents vous ont massacrés, nous allons continuer le travail* », les jeunes originaires de Turquie molestent les 5 militants anti-négationnistes qui subissent, sans que la police n'intervienne, insultes xénophobes et racistes, menaces de mort, coups de poing, et lancer de bouteilles. Bilan : 5 blessés chez les Français d'origine arménienne dont l'un est hospitalisé. Son état nécessite 6 semaines d'arrêt de travail. <http://www.collectifvan.org/article.php?r=1&id=5264>

11 avril 2005 à Marseille : La stèle située dans le quartier de Beaumont (12^e), en face du mémorial est profanée et souillée avec une inscription [homophobe](#). <http://www.cdca.asso.fr/s/print.php?r=0&id=294>

6 juin 2005 : Un [DVD](#) de 70 minutes qui accuse les Arméniens d'avoir massacré les Turcs, est produit en 2005 par la Chambre de Commerce d'Ankara. Il est inséré comme encart publicitaire « touristique » dans le N° du 6 juin 2005 du magazine Time et envoyé gratuitement aux 485 000 abonnés européens. Il contient 2 minutes d'informations touristiques sur la Turquie et 68 minutes de virulente négation du génocide des Arméniens. Saisi par des associations de lutte contre le racisme, le Time Magazine fera ensuite amende honorable dans le numéro du 12 février 2007, disponible dans tous les kiosques à travers l'Europe. La rédaction du journal y insère gracieusement une annonce pleine-page sur le génocide arménien, et un DVD en anglais et en français "Le Génocide Arménien" de Laurence Jourdan, comprenant également le bonus de l'interview de 46 minutes du Dr Yves Ternon, expert reconnu de l'histoire du génocide arménien. Mais le DVD négationniste, raciste et violemment anti-arménien (« Sari Gelin », du nom de la chanson préférée de Hrant Dink, journaliste arménien de Turquie assassiné en 2007), refait surface fin 2008/début 2009 en Turquie : les enseignants de toutes les [écoles primaires](#) de Turquie sont obligés de le diffuser à leurs jeunes élèves. Les professeurs doivent ensuite établir un rapport relatant leurs cours et les réactions des enfants. <http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=7564> - <http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=27213>

5 février 2006 : Reportage de Karl Zéro, diffusé dans l'émission "Le vrai journal" du 5 février 2006 sur Canal+. L'équipe de tournage se déplace en Turquie pour dévoiler la politique négationniste de l'Etat turc. Elle décrypte en 7 mn chrono ce déni incrusté dans les mentalités, la position des "apparatchiks" proches du pouvoir et celle des ultranationalistes. Mehmet Dülger, Président de la Commission des Affaires étrangères du Parlement, déclare, avec des menaces à peine voilées : "*Ils réclament les Arméniens. Pourtant, ils sont 4 millions, nous sommes 70. Si on éternuait sur les Arméniens, ça serait suffisant*". A apprécier également le cynisme du général Armagan Koluglu qui fait une démonstration laborieuse pour prouver qu'il n'y a pas eu de génocide. Est-il conscient néanmoins de se tirer une balle dans le pied, lorsqu'il déclare pour conclure : "*Éliminer leur race, cela voudrait dire qu'il ne resterait plus aucun Arménien dans le monde. C'est ce qu'on appelle un génocide, non ? Est-ce qu'il existe une telle preuve ici ?*" http://www.youtube.com/watch?v=dA0PP_VLSlq

5 mars 2006 : Selon l'agence de presse turque Anatolie les [associations turques de France](#) ont décidé de se regrouper pour faire retirer la loi reconnaissant le génocide des Arméniens. L'Association pour la Pensée Kémaliste appelle 300 associations franco-turques à réfuter les « *allégations du soi-disant génocide arménien* ». Publication dans plusieurs quotidiens à grand tirage d'une page entière niant le génocide Arménien. <http://collectifvan.org/article.php?r=0&id=383>

18 mars 2006, à [Lyon](#) : Dans la capitale de la résistance française, durant plusieurs heures, des milliers de manifestants, dont des ultranationalistes affiliés aux Loups Gris turcs de sinistre réputation, nient le génocide arménien, glorifient le passé de la Turquie et contestent l'édification d'un Mémorial dédié aux victimes de 1915. Téguidés par le Consulat de Turquie et avec l'aval de la Préfecture, ils manifestent avec une violence inquiétante, sous des mots d'ordre négationnistes. Ils se heurtent aux étudiants anti-CPE, mais la police charge les étudiants. Cette manifestation, qui traumatise la communauté arménienne de France, fait écho à une manifestation similaire organisée le même jour à Berlin. Les organisateurs turcs avaient prévenu : « *Si les pays européens ne se désolidarisent pas des Arméniens « des capitales occidentales brûleront comme Paris* ». La manifestation berlinoise sur le thème « Protestation contre la stigmatisation du peuple turc et les déformations historiques des événements de l'année 1915 entre les Arméniens et les musulmans dans l'Empire ottoman » est menacée d'interdiction. Elle est finalement autorisée après un Jugement qui stipule que « *ni sur les bannières, ni dans les discours, ni dans d'autres contributions orales ou par voie d'affiche, le génocide des Arméniens ne doit être qualifié de mensonge* » car « *dire que le génocide commis en 1915 contre les Arméniens est un mensonge, constitue une infraction punissable relevant des dispositions de l'article 189 du code pénal* ». L'article 189 sanctionne en effet « *l'insulte aux morts* ». Il n'est pas anodin de signaler que la multiplication des manifestations négationnistes n'est pas le fruit du hasard : un comité consultatif baptisé « Grande opération 2006 » (Comité Talaat Pacha) avait en effet décidé de célébrer le 18 mars 2006 à Berlin, le 85ème anniversaire de la mort de Talaat Pacha, ministre de l'Intérieur du gouvernement Jeune-Turc de 1913 à 1917, chef du Comité Union et Progrès et principal responsable du génocide des Arméniens. Le 15 mars 1921, l'ex-ministre en fuite à Berlin, était tombé sous les balles d'un rescapé du génocide des Arméniens, Soghomon Tehlirian. Au mois de mars 2006, le « Hitler » turc est donc honoré par des milliers de Turcs en Europe. « *L'Opération 2006 est un indicateur clair que la République de Turquie n'a pas abandonné l'idée de génocide* » estime Ali Ertem, militant turc des Droits de l'Homme et Président du SKD (Association contre les Génocides - Allemagne). <http://www.collectifvan.org/article.php?r=4&id=559>
http://www.armenews.com/article.php?id_article=21355
http://www.judicialis.de/Oberverwaltungsgericht-Berlin-Brandenburg_OVG-1-S-26-06_Beschluss_17.03.2006.html
<http://collectifvan.org/article.php?r=9&id=2>
<http://collectifvan.org/article.php?r=9&id=577>
<http://collectifvan.org/article.php?r=9&id=577>

17 avril 2006, à Lyon : le Mémorial dédié à la mémoire des victimes du génocide des Arméniens en 1915, est profané juste avant son inauguration prévue le 24 avril. <http://www.collectifvan.org/article.php?r=4&id=1065>

24 avril 2006 : Mail reçu par le Collectif VAN de esen_omit@hotmail.com - Objet: Contact CollectifVAN.org de ALPASLAN TURKES - Sender's IP and Host: 85.68.8.104 - abo-104-8-68.ech.modulonet.fr
Message : BANDE DE SOUS RACE ALLEZ VOUS FAIRE ENCULER.

4 mai 2006 : sur Radio Classique, débat autour du thème "Faut-il sanctionner la négation du génocide arménien?" Le président des Associations franco-turques Anatolie, tient des propos ouvertement négationnistes : "prétendu génocide arménien" et "ce qu'ici vous appelez génocide...", se fait également l'écho de la propagande turque sur le Karabakh : "les Arméniens occupent...et les Turcs ne sont pas insensibles à la situation de leurs frères azéris...".

8 mai 2006 : Dans l'émission "A Vos Risques et Périls" de la station Radio Méditerranée, des propos haineux sont proférés à l'encontre de la véracité du génocide des Arméniens en 1915. Cette intervention malveillante n'est pas désapprouvée par les animateurs de l'émission et est relayée avec la méthode négationniste habituelle cherchant à présenter "une autre version des faits". <http://www.collectifvan.org/article.php?r=4&id=1443>

17 juin 2006, à [Valentigney](#) (Doubs) : Le photographe Antoine Agoudjian, invité par la municipalité dans le cadre de l'Année de l'Arménie en France, voit son exposition décrochée par la Mairie qui a cédé devant les vives réactions de la communauté turque. Celle-ci, forte de plusieurs milliers de personnes, était en effet choquée par deux légendes-photos mentionnant le "génocide". <http://www.collectifvan.org/article.php?r=4&id=2660>

13 au 14 octobre 2006, à Paris : Au lendemain de l'adoption par les députés de la loi sanctionnant la négation du génocide arménien, vol d'ordinateurs chez des dirigeants de la communauté arménienne. Les fichiers informatiques volés contiennent une mine de renseignements sur la communauté arménienne.

21 octobre 2006 à Paris : Le Comité Talaat Pacha organise un rassemblement négationniste place de la Bastille, contre le vote intervenu au Parlement français pour la pénalisation de la négation du génocide arménien, et déploie une immense banderole : « *Il n'y a jamais eu de génocide arménien* ». Plus d'une centaine de personnes, d'origine turque à en juger par les drapeaux fièrement arborés, se rassemble sur les marches de l'Opéra-Bastille à Paris pour hurler : "Génocide? Mensonge!", "Arménie assassins", "non au génocide", "liberté d'expression", "Génocide, non, non, non", en faisant le salut des Loups-Gris, groupe ultra-nationaliste turc. Les forces de l'ordre sur place laissent se dérouler cette manifestation, pourtant non-autorisée, mais exigent le retrait des banderoles négationnistes. <http://collectifvan.org/article.php?r=0&id=4844>. <http://collectifvan.org/article.php?r=0&id=4982>

30 octobre 2006 : Des Turcs attaquent la France... sur le Web. Plusieurs attaques de pirates informatiques turcs ont été commises sur des sites gouvernementaux français en réponse à une loi française votée récemment au Parlement. Un nouveau type d'expression qui se fait de plus en plus courant. <http://collectifvan.org/article.php?r=0&id=5173>

9 Novembre 2006 à Paris : Procès en appel du CDCA contre le Consul Général de Turquie à Paris et France Télécom-Wanadoo. Le jugement du TGI (15 novembre 2004) est confirmé. <http://www.collectifvan.org/article.php?r=4&id=5457>

19 novembre 2006 : Mail reçu par le Collectif VAN de Nom : guil - Prénom: henry - Email: playboy94@hotmail.com - Sender's IP and Host: alf94-10-82-243-46-62.fbx.proxad.net - Message : *aller vous faire enculer bande de fils de pute de con. vou faite ke de la desinformation bande de fils de pute je vou baise bande denculer.*

26 novembre 2006 à Marseille : Profanation de tombes arméniennes dans un cimetière de Marseille. Trente-huit tombes sont profanées dimanche après-midi dans un cimetière de Marseille, dont 18 de citoyens d'origine arménienne.

15 décembre 2006 à Valence : Premier procès au pénal des jeunes d'origine turque qui, le 27 novembre 2004, avaient attaqué cinq militants anti-négationnistes qui tenaient un stand d'information sur le génocide arménien devant la Mairie de Valence (Drôme). L'un des jeunes accusés est interpellé par les avocats de la défense à propos du tract qui avait déclenché sa fureur : "Qu'est-ce qui vous choque dans ce tract du Collectif VAN ? Savez-vous qui est Talaat Pacha ?". Le jeune français d'origine turque s'est emporté : "C'est un grand homme de la Turquie. En tous cas, ce n'est pas Hitler". Les prévenus n'expriment aucun repentir : les deux années de procédure n'ont servi à rien. A l'issue du procès, deux des inculpés sont condamnés à 1 € symbolique, le Juge accordant même une dispense de peine alors que le Procureur Nahon avait requis une peine de 4 et 6 mois de prison avec sursis... <http://collectifvan.org/article.php?r=9&id=5530>

22 janvier 2007 : Mail reçu par le Collectif VAN par Nom: une turk de 16 ans - Prénom: fiere de l'être - Email: savachangékoiatavie@hotmail.fr - Sender's IP and Host: anancy-152-1-8-13.w83-194.abo.wanadoo.fr - Message : *pourquoi vous vous occupé pas de votre propres histoire par exemple le génocide algérienne vous qui êtes un pays démocrates je vous invites a faire un article sur le génocide algérienne. puisque ce pays est un pays "démocrate" je me donne la permission de vous écrire mes propres opinions. et juste pour éveiller votre grandes culture je voudrait vous rappeler que Hrant Dink n'était pas d'accord avec votre lois sur le "génocide arménienne" il est même venu en France pour s'opposer et juste en passant il n'y a jamais eu de génocide je le dit je le crie je continuerais à le dire jusqu'a la fin de ma vie. avant d'écrire n'importe quoi faites des recherches comme un bon journaliste qui travail dans un pays démocratique.*

27 janvier 2007 à Paris : à 15h, environ 400 personnes se réunissent, à l'appel de l'association turque ACORT (L'Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie) pour une marche silencieuse en mémoire du journaliste arménien Hrant Dink, assassiné le 19 janvier 2007 à Istanbul. Elles vont de la place de la République à la place de la Bastille, sous la banderole "Nous sommes tous des Hrant Dink", "Nous sommes tous des Arméniens". Le Président d'Accort évite soigneusement l'utilisation du mot "génocide", lui préférant - suivant la terminologie turque habituelle -, celui d'"événements". Certains, parmi les signataires mêmes de cet appel, sont des négationnistes notoires. Une manifestation avec peut-être des bons sentiments mais également de forts relents de récupération. <http://collectifvan.org/article.php?r=0&id=7353>

4 mars 2007 à Sarcelles : Sur l'affiche et les annonces publicitaires d'un spectacle organisé à [Sarcelles](#) par la Fédération Turque de France, figurait la [photo](#) d'un chanteur turc avec un bonnet blanc identique à celui qui portait Ogun Samast, l'assassin de Hrant Dink, le jour du meurtre. Commercialisé en Turquie, le bonnet de Samast est devenu un signe de solidarité avec le meurtrier. Déclaration de François Pupponi, député-maire de Sarcelles : « A Sarcelles, il y a un an, une association turque a voulu organiser une manifestation culturelle et le chanteur invité avait repris sur ses affiches le faciès et le look de l'assassin de Hrant Dink. J'ai pris, en tant que maire, la décision d'interdire le concert. La communauté turque a attaqué mon arrêté. Le juge a admis que le motif de risque de trouble à l'ordre public était justifié et que j'avais à juste titre interdit cette manifestation. » <http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=8305> <http://www.france-armenie.fr/editorial/edito01-2012.pdf>

7 mars 2007 à Paris : En appel, le CDCA est débouté dans le procès qui l'oppose au Quid, la Cour d'appel estimant que "la simple relation de thèses "révisionnistes" ne peut engager la responsabilité de celui qui, ne niant pas lui-même la réalité du génocide arménien, ne prend pas parti sur le bien-fondé des opinions visant à en contester la réalité, ne les reprend pas à son compte et n'entend ni légitimer la position turque sur la question arménienne, ni lui donner du crédit". <http://www.collectifvan.org/article.php?r=4&id=8409>

7 mars 2007 : L'Union européenne - qui finance une grande partie des programmes scolaires turcs au titre des budgets alloués aux pays en voie d'adhésion - sait-elle que la Turquie institutionnalise (en catimini) le déni et le mensonge autour du génocide arménien dans les établissements scolaires ? Une circulaire confidentielle officielle, datant du 7 mars 2007 et émanant du Ministère de l'Education Nationale turque, indique les arguments qui doivent être pris en considération dans l'organisation des activités éducatives, culturelles et sociales : « L'Arménie a détruit les produits culturels turcs ; la population turque a été exilée d'Arménie ou annihilée ». <http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=9523>

11 mars 2007 – Mail reçu par le Collectif VAN de Nom: atilla - Prénom: cengizhan - Email: kkarakkan@yahoo.fr
Sender's IP and Host: 206.128.215.148 - 206.128.215.148 - Message : *Bonjour, Vous savez quoi les petits arméniens,quoi que vous fassiez on vous baiseras vous et vos amis les sales kurdes,grecs et chipriotes,jusqu'à notre dernier souffle. Je sais meme pas pourquoi je vous écris,vous en valez meme pas la peine,bande rat,mange merde.*

29 mars 2007 : Mail reçu par le Collectif VAN de Nom: sssss - Prénom: sssss - Email: zozo@skynet.be - Sender's IP and Host: 149.175-200-80.adsl-dyn.isp.belgacom.be - Message : *LA TURQUIE AUX TURCS !!!!! on va quand meme pas laissez nos terres en patures a n 'importe qui... et si on vous disez l'Armenie au russes ??????*

9 avril 2007 : Mail reçu par le Collectif VAN de ozkan saymé - sayme74@hotmail.fr - Sender's IP and Host: aannecy-256-1-116-219.w90-9.abo.wanadoo.fr - Message : *La Turquie n'est pas xénophobes, mais vous on voit bien que vous êtes des turcophobes. Une question, n'avait-vous pas honte d'être enjeux politique? (Moi j'aurez eu honte!) Vous n'allez jamais réussir à nous faire accepter le "génocide". Franchement, vous en avez pas marre de parler QUE de Turquie, j'ai de la peine pour vous, vous n'avez même pas de sujet à propos de l'arménie, vous êtes catalysé à la Turquie, faut être un peu autonome, les sujets internes de laTurquie ne vous interesse pas, ne vous mêlez pas de nos affaires.Il faut aussi parler du génocide azerbaïdjané, de leur terre envahit par l'arménie, des dachnaks qui sont des NAZI, des turcophobes comme vous,de l'asala.Et je voudrais aussi rajouter que vous devriez accepter le genocide turc que vous avez commis en 1915, mes ancêtres font partis des turcs qui ont été exterminé par les dachnaks. Et vous croyez que les lobbyings arménian vont durés éternellement, moi je ne crois pas, je fait partis des Français qui ont une origine turque et vous pouvez en être sûr qu'après 2 générations, on va tout prendre en main, et vous allez vous voir ce que c'est le lobbying, attendez!*

13, 14 et 15 Avril 2007 à Paris : Un "Mouvement Jeunes-Turcs" appelle à manifester. Les nationalistes turcs du Comité Talaat Pacha (Dogu Perinçek) organisent samedi 14 avril à 13:00, une conférence négationniste.
<http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=9294>

20 août 2007, à Lyon : Troisième profanation du Mémorial lyonnais du génocide des Arméniens, place Antonin Poncet. Dégradation de 36 stèles avec des inscriptions de noms de villes du Sud de la France (Saint-Raphaël, Perrache...), signées « Turcs, réfugiés politiques ». <http://eafjd.eu/spip.php?breve837>

24 octobre 2007 : La diaspora arménienne d'Europe est traumatisée par une vague de violence anti-arménienne et anti-kurde à Bruxelles et Berlin. A Bruxelles, de 600 à 2000 jeunes gens originaires de Turquie, dont de violents casseurs, cagoulés et armés de bâtons, visent des lieux kurdes et arméniens. L'établissement "Le jardin de Babylone" tenu par M. Petrossian, déjà mis à sac deux jours auparavant, est de nouveau visé par des pierres. Les manifestants ont l'intention de se rendre à l'ambassade des Etats-Unis et de saccager les établissements kurdes ou arméniens. Les appels au rassemblement ont été lancés par SMS, internet et des chaînes de télévision turcophones qui émettent depuis l'Allemagne. Fétichisme du drapeau turc, messages SMS à la gloire du soldat turc, appels à l'aide pour "sauver la patrie", glorification des "martyrs", récitation de certains slogans coraniques, de slogans anti-PKK mais aussi anti-kurdes : le discours nationaliste est propagé par les sites internet turcophones de Belgique, les SMS, les radios communautaires ainsi que par des élus belges d'origine turque (Nebahat Açar, collaboratrice au cabinet de la secrétaire d'Etat Brigitte Grouwels et conseillère communale CD&V élue sur la liste du bourgmestre socialiste d'Evere Rudy Vervoort, l'échevin schaarbeekois Saït Köse (MR), Emir Kir (PS), le correspondant du journal turc Hürriyet Yusuf Cinal, animateur sur Radio Anatolia (87.5 FM à Bruxelles) et gestionnaire du site internet YeniHaber.be (célèbre publiporter négationniste et ultranationaliste turc). A Berlin, les faits se déroulent le 28 octobre 2007 dans une véritable ambiance de pogrom anti-kurde : des nationalistes turcs attaquent un centre culturel kurde dans le quartier de Kreuzberg et, armés de machettes, traquent les Kurdes dans les rues de la ville.

2008 : Site en langue turc mettant en ligne une liste d'ennemis de la Turquie à l'étranger. Parmi eux, des Français d'origine arménienne, un historien français spécialiste du génocide, et une liste de nombreuses associations arméniennes dans le monde : Ara TORANIAN, Yves TERNON, Varoujan SARKISSIAN, Arpik MISSAKIAN, Roger TCHERPACHIAN, Claude MUTAFIAN, Jean ECKIAN, Youri DJORKAEFF, Alexis GOVCIYAN, Nil AGPOFF, Jean Garbis ARTIN, Denis DONIKIAN, Alain GERARD, Jean-Claude KEBADJIAN, Agop KERKIACHARIAN, Jean Varoujan SIRAPIAN, Jeannine VARTANIAN, Edouard VARTANIAN <http://www.kokturkler.net/Arastirma/37/T%C3%9CRK-D%C3%9CSMANLARI-D%C3%9CNYADA1.html> <http://www.turkishnews.com/tr/content/2008/06/23/turk-dusmani-ermeniler-ve-dostlari/> <http://www.forumasilturk.com/turkiye-gundemi/130040-turk-dusmanlari-1-a.html>

6 janvier 2008, à Paris : En ce jour de Noël arménien, l'Eglise Apostolique Arménienne de la rue Jean-Goujon à Paris 8ème, est la cible d'une alerte à la bombe. La police procède à l'évacuation des fidèles réunis dans l'église avant de fouiller les lieux. Une foule nombreuse est maintenue à l'écart dans les rues avoisinantes.
<http://collectifvan.org/article.php?r=0&id=14775>

Janvier 2008 à Villeurbanne : Alors qu'une liste d'union vient à peine d'être décidée entre le PS, le PC et les Verts, Jean-Paul Bret, Député-Maire de Villeurbanne et tête de liste de la campagne municipale de 2008, souhaite s'assurer que Sirma Oran-Martz, candidate des Verts est « *claire vis-à-vis du génocide arménien* ». « *Poser la question à une personne d'origine turque et appartenant à une association franco-turque est la moindre des choses. Et cela aurait été une faute de ne pas le faire* », a-t-il expliqué. Quelques jours plus tard, la candidate jette l'éponge et se retire de la liste des Verts. Surprise au lendemain de cette décision : Béatrice Vessiller, chef de file des Verts, informe Jean-Paul Bret que Sirma Oran-Martz avait bien participé en mars 2006 à la manifestation négationniste contre le mémorial arménien, à Lyon. Les doutes du maire sortant se confirment, a posteriori. Pour sa part, Sirma Oran-Martz dépose plainte pour discrimination. <http://collectifvan.org/article.php?r=0&id=37345>

1^{er} février 2008 : La TBMM, la Grande Assemblée nationale de Turquie déclare que la Délégation pour l'Union européenne, dans le cadre de sa visite en France, pourrait porter le sujet du génocide arménien, reconnu par des Parlements des pays étrangers, devant la Cour Internationale de Justice à La Haye (CIJ). Lors des derniers mois de l'année 2006, le Conseil de Coordination pour la Lutte Contre les Accusations du Prétendu Génocide (ASİMKK : Asılsız Soykırım İddiaları İle Mücadele Koordinasyon Kurulu) sous la présidence d'Abdullah Gül, Ministre des Affaires étrangères de l'époque, a conclu que les luttes sous forme de brochures, symposiums, publicités dans les journaux, ne sont pas efficaces pour obtenir un résultat. Pour montrer que la Turquie a raison, il est convenu qu'il faut faire confirmer ses droits devant une instance juridique internationale. A l'ordre du jour il y a le choix entre le Tribunal de La Haye ou la Cour Internationale de Justice, à La Haye (CIJ). Ankara part du principe que la décision prise par la France le 29 Février 2001 n'est fondée sur aucune décision de justice. D'après Ankara, pour que le Parlement d'un pays puisse prendre une telle décision, un tribunal international doit en décider préalablement. <http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=15591>

4 février 2008, à Paris : Dans le cadre d'une « formation » dispensée à de futurs juristes, politologues et hauts fonctionnaires, une table ronde "La Turquie et l'Europe : un destin commun ?" se tient en présence de l'ambassadeur de Turquie en France, à la Faculté de Droit de l'Université [René Descartes](#) (Paris V). Cette rencontre est, de l'aveu même de ses organisateurs (Annie Gruber), destinée à promouvoir l'entrée de la Turquie dans l'UE. Est-il acceptable qu'un établissement de l'enseignement supérieur français abrite entre ses murs la justification de la négation du génocide arménien ? Le fait qu'un personnage tel que Demir Onger, directeur du Centre Culturel Anatolie, connu pour ses prises de position qualifiant « d'allégations » le « prétendu génocide arménien », soit l'un des intervenant de ce colloque en dit long sur le niveau académique de cette formation. Les interventions sont d'un faible niveau et accumulent les erreurs, omissions, approximations et surtout manquements éthiques sidérants. <http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=15490>

25 février 2008 : Mail reçu par le Collectif VAN de Nom: Fils de pute - Prénom: Je suis arménien tueur - Email: Turco@hotmail.com - Sender's IP and Host: 78-20-108-63.access.telenet.be - Message : *Ayez un peu de dignité, vous et votre site de merde. Vous envahissez le Karabagh avec le soutien des russes massacrés son peuple , l'Anatolie entière pour essayer de former la soi disante grande arménie mais sachez que sans la russie vous n'etes qu' bande de grande mauviète vous et votre race, trahissez l'empire ottoman pour vous joindre aux russes pour récupérer certains territoires mais sachez que le lobbying francais et américain aura ses limites un jour; pour le moment présent préparez vous deja a rendre des comptes pour l'autre monde , l'enfer sans oublier approvisionner et cachez ces terroristes kurdes,,, un peu de dignité et d'honneur mais je pense que c'est trop vous demander car vous n'en avez pas assez et pas du tout meme;;;;; sic arménia.*

1er mars 2008 : Mail reçu par le Collectif VAN de Nom: "M" Objet: Critiques - Message : *Dieu tout puissant vous donnera que ceux que vous méritez.. Paix en vos âmes, misérables!*

1^{er} avril 2008, à Saint-Chamond : le mémorial dédié aux victimes du génocide arménien est [vandalisé](#). Situé square du 24 avril 1915 (date symbolisant le début du génocide arménien), il se compose d'un khatchkar (sculpture en pierre en forme de croix) dont le socle accueille une plaque. C'est cette plaque, où figure une carte de l'Arménie actuelle, qui est vandalisée : l'inscription "Türkiye", "Turquie" en turc, y est écrite au marqueur. De plus, une nouvelle fois, les deux plaques de signalisation du square sont dérobées, alors qu'elles avaient été remplacées un mois avant. <http://collectifvan.org/article.php?r=0&id=17361>

24 avril 2008 : Les sites français Imprescriptible.org, Imprescriptible.com, Imprescriptible.info et Imprescriptible.net font l'objet de sabotages par des hackers turcs à 17h48. Ce n'est pas la première fois que des négationnistes turcs piratent des sites dédiés à la mémoire des Arméniens. Mais ce vandalisme sur internet prend, en ce 24 avril, un sens particulier : c'est en effet le 24 avril 1915 qu'a débuté le génocide des Arméniens vivant dans l'Empire ottoman et qui fit 1 500 000 victimes sur une population de 2 millions d'habitants. <http://collectifvan.org/article.php?r=0&id=17829>

11 au 12 mai 2008 à Lyon : Sixième [dégradation](#) du Mémorial dédié au génocide des Arméniens et à tous les génocides, situé sur la place Antonin Poncet à Lyon. Des inscriptions racistes et particulièrement ordurières en langue turque sont tracées sur plusieurs stèles du monument. <http://collectifvan.org/article.php?r=0&id=18250> - <http://www.collectifvan.org/article.php?r=&id=18867>

26 septembre 2008 : En Turquie, une réunion d'information d'un genre très particulier a été organisée pour les étudiants devant partir à l'étranger (et en France en particulier) dans le cadre des échanges Erasmus (ouverts aux étudiants turcs depuis 2005). L'ancien directeur de l'Institut Turc d'Histoire, le très controversé Prof. Yusuf Halaçoğlu, a

donné aux étudiants Erasmus, une conférence obligatoire, étalée sur quatre jours : elle avait pour but de les former au négationnisme de l'Etat turc afin, qu'une fois à l'étranger, « ils puissent donner la version de l'Etat sur les sujets tels que la question arménienne, la question kurde et les Grecs Pontiques ». <http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=22580>

10 octobre 2008 : Pierre Nora signe dans Le Monde un article "Liberté pour l'Histoire !" à propos de ce que l'on a coutume d'appeler à tort "les lois mémorielles", dans lequel il mentionne la loi "de 2001 reconnaissant le "génocide" arménien de 1915 et, la même année, la loi Taubira qualifiant de crime contre l'humanité la traite et l'esclavage perpétrés à partir du XVe siècle par les nations occidentales". Sans entrer dans l'analyse de ce texte, un constat s'impose : pourquoi des guillemets à génocide arménien, si ce n'est pour nier la dimension génocidaire de l'extermination du peuple arménien ? <http://collectifvan.org/article.php?r=0&id=22405>

17 octobre 2008 : Quand ils doivent régulariser leur situation vis-à-vis du service militaire obligatoire en Turquie, les binationaux franco-turcs sont obligés d'aller en Turquie et de participer à une session de formation de 3 semaines (au tarif de 5600 €) : à l'instar des candidats au programme Erasmus, chaque stagiaire doit suivre une série de conférences visant à apprendre à délivrer, à son retour en France, le message négationniste de l'Etat turc au sujet des « *allégations de génocide arménien* ». Par ailleurs, les Franco-Turcs ont tous la double nationalité (il n'y a pas de déchéance de la nationalité turque) : ils tombent donc sous le coup de l'Article 301 s'ils retournent en Turquie après avoir tenu en France des propos reconnaissant le génocide arménien. Au-delà de ce risque pénal, ils sont désignés comme « traîtres » au sein de leur communauté s'ils admettent la réalité du génocide arménien. Cela contribue hélas à conforter la jeunesse franco-turque dans ses positions négationnistes et nationalistes. <http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=22620>

28 novembre 2008 : Une [pleine page](#) de publicité en page 9 du quotidien Le Monde daté du 28 novembre 2008, voilà ce qu'a pu se payer Liberté pour l'Histoire, Collectif d'historiens présidé par Pierre Nora, pour remercier les signataires de l'appel de Blois dont les noms sont affichés, barrés d'un énorme "Merci". On remarquera dans cette liste, le nom de l'Américain Guenter Lewy, auteur du livre "The Armenian massacres in Ottoman Turkey : a disputed genocide", où l'auteur tente de démontrer que les Arméniens n'ont pas été victimes d'un génocide. Cette liste réunit également un certain nombre de personnes qui ne sont pas des historiens mais qui ont pour point commun de nier le génocide arménien. <http://collectifvan.org/article.php?r=0&id=24286>

25 au 26 avril 2009, à Saint-Chamond: Des [tags anti-arméniens](#) sont retrouvés à l'intérieur de l'Eglise Saint-Pierre de Saint-Chamond (Loire). Les slogans "Arménie nazi" (sic), "Arménie Le Pen extrême droite", "A mort l'Arménie" ont vraisemblablement été tracés sur les murs dans la nuit du 25 au 26 avril 2009. L'église du XVIIe siècle, monument historique, particulièrement connue pour son plafond de style Renaissance italienne et ses boiseries, avait accueilli un concert de la chorale Komitas organisé par le Centre Culturel Arménien de Saint-Chamond et l'Espace Culturel Arménien de Saint-Etienne dans la soirée du 25 avril, lendemain du jour de commémoration du génocide arménien. <http://collectifvan.org/article.php?r=0&id=31451>

26 mai 2009 : [L'Express.fr](#) met en ligne une enquête intitulée "Les pro et anti-adhésion turque à l'UE sur internet". Malgré les avertissements du Collectif VAN et les courriers de Meïr Waintrater alors Rédacteur en chef de l'Arche, l'article se fait toujours (au 10 février 2012) le relais de sites racistes et anti-arméniens, via des liens cliquables. Une telle pratique ne peut qu'encourager le développement du négationnisme dans l'espace public français et conforter les nationalistes turcs dans leur déni du génocide arménien. <http://collectifvan.org/article.php?r=0&id=32426>

12 juin 2009 : Des centaines de milliers de vacanciers français sont pris en charge en Turquie par 18 000 guides touristiques dont l'habilitation à exercer dans leur pays est soumise au suivi de 3 séminaires d'aptitude basés sur la falsification historique officielle turque publiée en 8 langues sur le site du ministère de la Culture et du Tourisme. Les professionnels turcs du tourisme reçoivent un livret intitulé : « *Les événements de 1915 et 'les prétentions de génocide arménien'* » tiré des enseignements de l'ancien président de l'Institut Turc d'Histoire, Yusuf Halaçoğlu. <http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=32654>

30 juin 2009, à Paris : Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication, lance officiellement, en présence de M. Ertugrul Günay, ministre de la Culture et du Tourisme de la République de Turquie, la [Saison de la Turquie en France](#) (juillet 2009 - mars 2010). Le dossier de presse de la Saison turque en France, préparé par le ministère français de la Culture, ne contient pas une seule fois le mot « arménien » (ne parlons même pas du mot génocide) : l'apport de trois millénaires de présence arménienne dans l'héritage culturel de la Turquie moderne, est ainsi totalement passé sous silence. Par ailleurs, et sans que cela ne semble choquer nos représentants, le site du [ministère](#) de la Culture de Turquie présente dans sa rubrique histoire, une grossière propagande négationniste du génocide arménien, présente en 8 langues dont le français. <http://collectifvan.org/article.php?r=0&id=33096>
<http://www.tourism.gov.tr/FR/belge/4-7426/eski2yeni.html>

17 juillet 2009 : Le Procureur ne juge pas utile de donner suite à la plainte déposée à Issy-les-Moulineaux par le Collectif VAN le 17 juillet 2009 concernant ce message téléphonique : « *Vous êtes une race de merde. Vous incitez toute votre race à aller sur les sites, à aller sur les sujets où est-ce qu'on parle de la Turquie et vous essayez d'insulter la Turquie. Mais vous croyez qu'on ne voit pas ça ou quoi ? Bande de sale race, va. Tout ça, ça sera payé un jour, ça je vous le promets mon ami.* »

30 juillet 2009, à Marseille : A l'arrivée du bateau turc "Kybele", jeudi 30 juillet 2009 dans le Vieux Port de Marseille, Daniel Herman, adjoint au maire de Marseille chargé de la culture, parle avec embarras du génocide arménien comme étant la "[tragédie](#) de 1915". Après de vives protestations de membres de la communauté arménienne qui sont choqués que le mot "génocide" ne soit pas prononcé, M. Herman reprend la parole. "J'ai oublié un mot", dit-il, embarrassé: "Je voulais dire tragédie génocidaire". Et s'il disait génocide tout simplement, serait-ce une tragédie ? <http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=34085>

14 août 2009 : La Coalition des Turcs d'Amérique (TCA) lance une campagne en ligne pour faire pression sur le géant Internet 'Google'. Cette action est entreprise pour protester contre la récente décision de Google d'arrêter la publicité placée par la TCA : le bandeau TCA redirigeait le trafic internet vers des sites web niant le génocide arménien lorsque les entrées suivantes étaient saisies dans le moteur de recherche : "Arménie", "arménien", "génocide arménien". « *Ces annonces sont trompeuses pour les clients de Google, profondément choquantes pour les victimes et les survivants de tous les génocides, et contribuent à générer un environnement pur et simple de déni et d'impunité face à des atrocités de masse qui continuent à alimenter le cycle génocidaire à ce jour.* » déclare le Comité National Arménien d'Amérique (ANCA). <http://collectifvan.org/article.php?r=0&id=34449>

3 novembre 2009 : Deux procès se tiennent devant le Tribunal Correctionnel de Lyon. Les deux plaignants (Sirma Oran et un étudiant français) sont défendus par le même avocat parisien, Charles Morel. 1) Jean-Paul Bret, Député-Maire socialiste de Villeurbanne comparait pour "discrimination". Il est cité par une militante qui faisait partie de la liste des Verts de Villeurbanne (unis au PS en vue des élections municipales de 2008). Sirma Oran-Martz reproche à Jean-Paul Bret de lui avoir demandé sa position sur la reconnaissance du génocide arménien de 1915, en raison de ses origines turques. 2) Le second procès, intenté par un étudiant en histoire contemporaine à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, à l'encontre de Movses Nissanian élu en 2008 conseiller municipal de Villeurbanne sur la liste de Jean-Paul Bret, est reporté au 5 janvier 2010. L'étudiant s'estime injurié par Movses Nissanian qui l'a assimilé à « *ceux qui étaient dans la Milice, qui envoyaient des Juifs à Auschwitz* », lors d'une réunion publique tenue à Villeurbanne le 15 février 2008. Lors de cette rencontre, le mari de Madame Sirma Oran-Martz, Monsieur Jean-Patrick Martz, avait enregistré les propos tenus par différents participants, dont ceux de Movses Nissanian au sujet de ce jeune défenseur acharné des thèses turques, auteur de l'article qui avait fait réagir Movses Nissanian. Un texte mis en ligne sur le site Turquie Européenne et repris sur le site négationniste Turquie News : <http://www.turquie-news.com/spip.php?article2946> - <http://collectifvan.org/article.php?r=0&id=16185>
<http://collectifvan.org/article.php?r=0&id=37301> <http://collectifvan.org/article.php?r=0&id=39114>

18 novembre 2009 : Un [collégien](#) de Pont-à-Mousson écrit dans un devoir d'histoire « *Le génocide arménien n'a pas existé, mais s'il avait existé, il aurait été mérité* ». Fêté en héros à la Une du plus grand quotidien de Turquie, Hurriyet, il voit sa sanction pédagogique levée suite à l'intervention d'une association franco-turque de l'Est de la France. <http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=37751>

4 janvier 2010 : Publication d'un ouvrage négationniste sur le sol français. « *Génocide arménien : Et si on nous avait menti* » - Yves Bénard <http://turquie-news.com/spip.php?article3326>

5 janvier 2010, à Lyon : Suite des procès Sirma Oran-Martz/Jean-Paul Bret et X/Movses Nissanian. Le Tribunal de Grande Instance de Lyon, dans son Jugement Correctionnel, rejette la plainte de Sirma Oran-Martz à l'encontre de Jean-Paul Bret, Député-Maire de Villeurbanne. La plaignante est condamnée à payer 1500 euros d'amende pour constitution de partie civile abusive. Les Juges déclarent que « *La témérité d'attirer sur le fondement du délit non constitué de discrimination, un homme politique reconnu pour son engagement en faveur de la défense des droits de l'Homme (cf. l'intellectuel turc fait citoyen d'honneur en 2006 de la ville de Villeurbanne), s'augmente encore du grief articulé dans les conclusions (p. 14) que Monsieur Bret serait "électoralement inféodé aux extrémistes arméniens* », la partie civile allant jusqu'à soutenir que "*les propos qu'il a tenus concernant la Turquie, les Turcs et les citoyens français ne pouvaient qu'inciter à la haine raciale.*" » Le Tribunal souligne l'engagement personnel de Jean-Paul Bret et la part prise par celui-ci dans l'élaboration difficile de la loi déclarative du 29 janvier 2001 (article unique : La France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915), et déclare : « *eu égard à l'expérience éprouvée par celui-ci à l'occasion de ce combat politique du rôle joué par l'Etat ou le gouvernement turc dans ce que nombre d'historiens se sont accordés à décrire comme "un négationnisme d'Etat puissant, pervers et sophistique", il appartenait à M. Bret d'anticiper les attaques adverses, lesquelles, comme le souligne à raison son conseil, "peuvent hélas se situer au niveau du procès d'intention le plus malveillant."* ». Movses Nissanian, est quant à lui de nouveau convoqué devant le Tribunal de Grande Instance de Lyon. <http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=40236>

13 février 2010 : Dans le cadre de la Saison turque en France, le [Consul de Turquie](#) est reçu au Lycée Chateaubriand de Combourg et déclare aux élèves « *Il s'agit d'un massacre, pas d'un génocide. Une commission d'historiens a été créée en 2009 pour décider* ». Le temps d'une rencontre, le soin « d'instruire » les élèves d'un lycée public français a été confié au représentant d'une puissance étrangère, notoirement négationniste, et régulièrement condamnée pour violations des droits de l'homme. <http://turquieeuropeenne.eu/travelling-istanbul-le-consul-general-de-turquie-rencontre-les.html>

19 février 2010 : A l'approche du 24 avril 2010, alors que les enfants et petits-enfants des survivants s'apprentent à commémorer le génocide des Arméniens, le négationnisme connaît un regain d'activité. Les négationnistes sont plus actifs sur Internet où ils exploitent la liberté de communication et l'anonymat pour nier le génocide des Arméniens et diffuser l'idéologie nationaliste turque. Les sites internet, blogs, groupes sur les réseaux sociaux (tels que Facebook) et autres forums, sont assaillis par des internautes niant le génocide des Arméniens. L'argumentaire classique des négateurs consiste à nier le crime, minimiser les souffrances des victimes, relativiser la responsabilité du coupable, voire accuser les Arméniens d'être eux-mêmes les « génocidaires » du peuple turc. Au mieux, ils admettent que si massacres il y a eu, c'était dans un contexte de guerre mondiale, et que, par conséquent, des victimes ont été dénombrées dans les deux camps. C'est dès le départ, occulter une réalité : les Arméniens étaient des citoyens de l'Empire ottoman (et non pas d'un autre camp). Ils combattaient dans les rangs de l'armée turque, avant d'être désarmés et exterminés.

Du 9 au 16 février 2010, à Rennes : Le [Festival Travelling Istanbul](#) se déroule dans le cadre de la Saison de la Turquie en France, sous l'égide du ministère français de la Culture. Il « a ainsi profité d'un soutien financier et logistique bienvenu », selon l'éditorial de l'Association Clair-Obscur, organisatrice de ce festival de cinéma de Rennes Métropole. Les programmes officiels du Festival Travelling Istanbul, imprimés par l'Association Clair-Obscur, et qui contiennent à l'origine en page 3, une présentation chronologique de l'Histoire de la Turquie, sont tous censurés. Cette chronologie faisait en effet mention du génocide arménien de 1915 et de la pétition d'excuses des intellectuels turcs de 2008 : elle est masquée in extremis par une photo collée sur la page 3 des 40 000 exemplaires du programme. <http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=41499>

23 mars 2010, à Strasbourg : Une collégienne contredit son professeur sur le génocide des Arméniens : D.E, professeur d'éducation musicale d'un collège à Strasbourg, a pour habitude d'éveiller ses élèves au devoir de mémoire. « Un travail transversal », explique-t-il. Ce jour-là, en classe de troisième, l'éducateur, en référence au tremblement de terre qui a endeuillé Haïti (12 janvier 2010), diffuse la chanson de Charles Aznavour « Pour toi Arménie », puis il distribue le texte aux élèves avec un avenant sur le génocide. Outre le contexte de la chanson, il explique que le peuple arménien a souffert auparavant d'un génocide. C'est alors qu'une [jeune fille](#), prénommée Edanur, interpelle le professeur qui explique les événements de 1915 : « Monsieur, ce que vous dites est faux. Les Arméniens sont responsables, ils ont trahi la Turquie. » <http://www.collectifvan.org/article.php?r=4&id=41718>

27 avril 2010, à Lyon : Le Tribunal Correctionnel de Lyon a reconnu M. Movsès Nissanian coupable d'injure publique envers un étudiant pour avoir assimilé ce dernier à « ceux qui étaient dans la milice, sous Pétain c'est ceux qui envoyaient les Juifs à Auschwitz, c'est des gens qui ont cette psychologie d'être avec le fort, pour envoyer le faible ». Mais « le Tribunal relève le caractère injuste et fautif, notamment de la part d'un étudiant en histoire qui devrait éviter l'amalgame entre un parti, ici la FRA, ses membres locaux et le rapprochement sans nuance ni contextualisation avec « le terrorisme élevé au rang de pratique sacro-sainte ». Une telle assimilation formulée sans nuance et jusqu'à la caricature est fautive et a pu légitimement choquer et blesser Movsès Nissanian « le descendant d'une famille arménienne » dont selon ses termes, « une partie a été massacrée selon un plan pré-établi au plus haut niveau de l'Etat turc », et d'autre part, « le représentant de certains membres de la communauté arménienne ». Le site négationniste Turquie News félicite l'étudiant : « Bravo pour sa pugnacité à défendre son honneur et sa réputation. Et merci à lui de montrer à la communauté turque et notamment aux associations franco-turques que la voie judiciaire peut être terriblement efficace contre les Arméniens qui ont recours à la diffamation, à l'injure et aux menaces pour imposer aux Turcs leur version de l'histoire. » <http://www.turquie-news.com/spip.php?article4082> <http://turquie-news.com/IMG/pdf/JugementTGILyon27042010.pdf>

4 mai 2010, à Clermont-Ferrand : Un [protocole d'amitié](#) est signé entre la ville socialiste de Clermont-Ferrand et la ville de Sivas (Turquie), qui se trouve pourtant aux mains du « Parti de la Grande Union » (Büyük Berlik Partisi, BBP), parti d'extrême-droite se réclamant de l'ultranationalisme et de l'islamisme. A noter : les militants du BBP protestent violemment chaque 24 avril contre les commémorations du génocide arménien organisées courageusement par des intellectuels turcs à Istanbul. Ces relations « contre-nature » entre la gauche française et l'extrême-droite turque est symptomatique d'une réalité qui pose problème : des personnalités connues comme étant proches de l'extrême-droite turque adhèrent à des partis français, belges, allemands - essentiellement les partis de gauche, le Parti Socialiste et les partis écologiques, traditionnellement plus ouverts que les partis conservateurs - pour y faire obstacle aux reconnaissances du génocide arménien. Les pétitions, tracts et affiches négationnistes qu'elles diffusent en turc lors des campagnes électorales ne reflètent en rien les positions humanistes des partis auxquels elles ont adhéré. Elles s'efforcent d'y avoir une influence déterminante et y arrivent, malheureusement, au PS belge notamment, mais également en France. <http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=43420>
<http://collectifvan.org/article.php?r=0&id=6316>

5 Juin 2010 à Avignon : Profanation du Mémorial arménien. Quatre individus jettent un pavé ou une pierre contre la plaque commémorative située à l'arrière de la stèle de Jean Althen qui est brisée en deux. <http://collectifvan.org/article.php?r=4&id=45776>

31 octobre 2010 : Mail envoyé au Collectif VAN par orhan.polycom@hotmail.fr - Nom: purement - Prénom: raçiste
Email: orhan.polycom@hotmail.fr - Sender's IP and Host: ip-62-241-75-166.evc.net -
Message : vous avez envahi la france, les tv, la politique, les industries, vous etes des voleur, capable de boir le sang des pauvres, de tirer sur des gens pas armés vous les israeliens!!! derriere tous ces écrans, cette presse du monde entier, rédige pour l'interet d'israel et de son peuple sioniste. il faut dire stop a ce pays de 10millions d'habitant dans le monde, et ca va venir.

25 novembre 2010 : Mail reçu par le Collectif VAN de Nom : « Fièvre d'être TURC » « Prénom: Pour l'islam, la nation et le peuple » - Email: la.nation@d'abord.tr - Sender's IP and Host: 131.105.29-93.rev.gaoland.net -
Message : *Nous continuerons ce que nos ancêtres ont commencé. La renaissance de l'empire ottoman est en bonne voie. Occupe toi de la misère qui frappe ton peuple. Continue à cultiver la haine envers les turcs et tu en récolteras les fruits. Et toi, as-tu oublié le GENOCIDE que tu as commis ?*

30 novembre 2010 : Le Français Bruno Chaouat est poursuivi - en tant que directeur du Centre d'études sur la Shoah et les génocides à l'Université du Minnesota, Etats-Unis -, par la Turkish Coalition of America pour prétendue diffamation. La cause ? Etait postée, sur le site du Centre d'études, une liste de liens qui nient, relativisent ou minimisent le génocide arménien, dont le site de la Turkish Coalition of America, sous la rubrique "*sites de recherche peu fiables*". La TCA [Turkish Coalition of America] et Sinan Cingilli, étudiant en première année, ont intenté un procès à l'université du Minnesota, au Président Bob Bruininks et à Bruno Chaouat, Directeur du Centre d'études de l'holocauste et du génocide de l'Université. Le chercheur français dénonce « *le national-narcissisme turc* » qui « *recourt à la chicane, au truchement d'associations ou de lobbies soi-disant indépendants du gouvernement turc* » pour exercer « *une censure qui ne se limite pas au territoire de la Turquie mais affecte les chercheurs du monde entier, contraints de se demander, avant de publier un article ou un livre, s'ils auront les moyens de s'offrir les services d'un avocat, dans le meilleur des cas, et d'un garde du corps, dans le pire.* » Le 30 mars 2011, la Cour fédérale du District a rejeté la plainte de la Turkish Coalition of America. Mark Rotenberg, le responsable du service juridique de l'Université, a déclaré: « *Cette affaire a été suivie de près par les chercheurs du monde entier en raison de ses importantes implications pour la liberté académique.*»
<http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=50143>
<http://www.collectifvan.org/article.php?r=4&id=60033>
<http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=52991>

25 Janvier 2011, à Strasbourg au Conseil de l'Europe : Le président turc Abdullah Gül nie le génocide des Arméniens.
<http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=51377>

Mars 2011 : L'État turc édite en 11 langues, dont le français, un ouvrage promotionnel consacré à la Turquie dans lequel un chapitre affirme la négation du génocide arménien. <http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=53263>

18-21 Mars 2011 à Paris : Salon du Livre, Porte de Versailles. Distribution gratuite d'un livret intitulé « 2000 ans d'Histoire de la Turquie », dans lequel est nié le génocide arménien.
<http://www.collectifvan.org/article.php?r=4&id=52730>

6 Avril 2011 à Paris : Au Sénat, le Secrétaire d'État turc Egemen Bagis déclare « Il n'y a jamais eu de génocide arménien en Turquie ». <http://www.depute-mallie.com/richardmallie397.html>

Du 15 au 24 juin 2011, à Paris : Une exposition de photographies de Khatchkars [croix de pierre arméniennes ciselées, datant, pour certaines, des tous premiers siècles après J.C.], est co-organisée par l'UNESCO et l'Ambassade d'Arménie au siège de l'UNESCO. Les instances de l'UNESCO exigent, juste avant l'inauguration, que soient retirées les légendes présentes sous chaque photo et qui mentionnent les lieux où se trouvent ces Khatchkars (à savoir, en plus de l'Arménie actuelle, les territoires historiques de peuplement arménien : la Turquie et l'Azerbaïdjan). En censurant de simples informations historiques et géographiques considérées comme élémentaires dans toute manifestation culturelle de ce type, l'UNESCO fait - [bien qu'elle s'en défende](#) - un choix politique clair et pas franchement glorieux, destiné à occulter une présence arménienne précédant de plusieurs siècles l'arrivée des Turcs Seldjoukides en Anatolie. L'UNESCO est-elle contrainte à cette politique ou pratique-t-elle l'autocensure ? Même si l'UNESCO est un organisme international, ce sont bien des citoyens français qui, pour certains d'entre eux, voient leur mémoire bafouée, et pour d'autres (les visiteurs n'ayant pas de connaissances spécifiques sur le sujet) se voient soumis à une désinformation patente.
<http://collectifvan.org/article.php?r=0&id=55287%3CBR%3E> - <http://www.collectifvan.org/article.php?r=2&id=55288>

Janvier 2012 : A l'occasion du vote de la loi Boyer pénalisant la négation du génocide arménien, une arménophobie « des beaux quartiers » s'affirme en France. Elle distille dans tous les médias un négationnisme insidieux - d'autant plus dangereux qu'il émane de cercles [intellectuels](#) supposés « irréprochables » - et dont on se demande s'il n'est pas lié à des intérêts personnels ou du moins purement politiques : il en est ainsi des [articles](#) et [interventions](#) concernant le génocide arménien et signés d'éminents « [non-spécialistes](#) » de cette question historique. Leurs propos dépassent le cadre d'une simple opposition intellectuelle à la loi, pour entrer dans le champ d'une désinformation visant à mettre en doute l'intention d'extermination dans le cas du « génocide » arménien, terme qu'ils mettent par ailleurs entre guillemets. Citons la désormais célèbre phrase « *Si vous écrasez trois mouches, on peut aussi vous parler d'un génocide* » (Pierre Nora, historien, invité sur France-Inter le mercredi 12 octobre 2011, qui a réfuté en ces termes le qualificatif de « génocide » pour le génocide arménien), ou l'affirmation de Jean Daniel : « *il y a génocide non pas simplement lorsqu'il y a un crime plus ou moins collectif mais lorsqu'il y a intention d'extermination. Le cas n'est nullement prouvé en ce qui concerne les massacres des Arméniens par les Turcs.* »
<http://www.collectifvan.org/article.php?r=&id=58183> - <http://www.collectifvan.org/article.php?r=4&id=59906>
<http://www.collectifvan.org/article.php?r=4&id=60116> - <http://www.franceculture.fr/player/reecouter?play=4361693>

Notons que « la version turque de l'histoire » continue à s'imposer au sein des agences de presse françaises et internationales, l'AFP, l'AP et Reuters : elles ont une fâcheuse tendance à reprendre à leur compte, sans discernement, la propagande d'Ankara et opposent systématiquement le nombre des victimes « selon les Arméniens » (alors qu'il s'agit de l'estimation des historiens) à celui des victimes décomptées « selon les Turcs », tout comme elles exposent les « deux thèses en présence ». Jusqu'à très récemment, [l'AFP](http://www.collectifvan.org/article.php?r=4&id=498) mettait encore presque systématiquement le terme «génocide» entre guillemets (comme le fait encore sciemment Jean Daniel, du Nouvel Observateur). Les journalistes suivent souvent un parcours fléché lorsqu'il s'agit d'aborder les relations arméno-turques. Et par le jeu des reprises de dépêches, le négationnisme anti-arménien fait son nid en France, en Europe et aux Etats-Unis. <http://www.collectifvan.org/article.php?r=4&id=498> - <http://www.collectifvan.org/article.php?r=4&id=42885>

La Turquie a menacé de quitter [Euronews](http://www.euronews.com) si le Sénat français adoptait la proposition de loi sur le génocide arménien. La radio et télévision nationale turque TRT est entrée en 2009 dans Euronews, devenant actionnaire à 15,5%. Cela explique sans doute la [présentation](http://www.collectifvan.org/article.php?r=4&id=60628) mensongère des événements historiques de 1915 sur Euronews : « Le parti dit des "Jeunes Turcs" au pouvoir tente de rallier les Arméniens, mais les Russes les retournent en leur faveur. C'est alors que débute ce sombre épisode qualifié par les uns de génocide, et par la Turquie comme d'une mesure destinée à défendre l'empire. » <http://www.collectifvan.org/article.php?r=4&id=60628>
<http://www.collectifvan.org/article.php?r=4&id=60660>
<http://collectifvan.org/article.php?r=0&id=36412>

Voir également le [dossier](#) « *Les relations arméno-turques, la diaspora et la presse* », préparé par le Collectif VAN le 13-10-2009.

La proposition de loi de Valérie Boyer, débattue à l'Assemblée et au Sénat, donne l'occasion d'assister à un lobbying acharné via de grands groupes industriels et financiers français et américains, commerçant avec la Turquie ou implantés sur place. Ils sont instrumentalisés pour stopper les reconnaissances du génocide arménien et faire pression sur les hommes politiques.

22 décembre 2011, à Paris : Alors que les Députés Français débattent de la proposition de loi réprimant la contestation des génocides reconnus par la France, des milliers de manifestants négationnistes turcs se rassemblent dès 5h du matin devant le Palais Bourbon, brandissant des drapeaux turcs et des panneaux négationnistes. Un homme crie « *Mort aux Arméniens* » avant de se voir intimer l'ordre de se taire par le service d'ordre. http://www.collectifvan.org/article_photo.php?r=6&id=300

25 décembre 2011 : Le site de Valérie Boyer, députée UMP à l'origine de la proposition de loi réprimant la négation des génocides dont celui des Arméniens, est victime, dimanche 25 décembre, d'un piratage émanant de hackers nationalistes turcs. La députée des Bouches-du-Rhône a également reçu des "*menaces de mort, de viol, de destruction et des injures et des insultes*". Valérie Boyer a précisé que ses parents et ses enfants ont aussi été visés. "*Il n'est pas possible de se laisser insulter en tant que personne mais aussi par rapport à ses fonctions (de parlementaire), donc je me dois de déposer plainte, ce que je ferai*", a-t-elle ajouté. Le Collectif VAN, qui reçoit régulièrement des menaces provenant de négationnistes, exprime son indignation devant de tels agissements et présente son soutien non-partisan à une élue de la République française, menacée pour ses engagements. Il exprime son inquiétude de voir la violence et la haine anti-arméniennes (dont Mme Boyer fait indirectement les frais) attisées, en France, par la virulence des attaques du chef du gouvernement turc. <http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=59810>

18 janvier 2012 : La sénatrice Ecologie/les Verts du Val-de-Marne, Esther Benbassa, fait les frais de l'approche « intéressée » de la Radio MIT (Made In Turkey) : les animateurs de cette radio internet de Villeurbanne pensent – à tort - pouvoir compter sur elle pour réfuter la « thèse » d'un génocide, la parlementaire s'étant exprimée dans Libération contre la loi de pénalisation du négationnisme. Esther Benbassa comprend très vite l'état d'esprit de ses interlocuteurs et avec son franc-parler habituel, elle leur signifie qu'elle ne parle pas « avec des négationnistes ». Détail plaisant : la radio MIT (Made In Turkey), qui conforte la jeunesse franco-turque dans son déni du génocide arménien, reprend l'acronyme des services secrets turcs... <http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=60465>

20 janvier 2012 : Le Proviseur d'un Lycée de Saint-Dié (Vosges) annule une conférence sur le génocide arménien au motif que le contexte n'est pas propice pour aborder sereinement ce sujet et que l'établissement doit rester neutre...

21 janvier 2012, à Paris : De 15 à 30 000 manifestants négationnistes défilent de Denfert Rochereau au Sénat. Parmi eux les militants ultra-nationalistes du Comité Talaat Pacha (l'équivalent d'un Comité Adolf Hitler). Selon la presse azérie, et plus particulièrement du site canaz.tv, la manifestation négationniste a été préparée sous l'égide de l'Ambassade de Turquie en France. Des ressortissants turcs sont venus de toute l'Europe, acheminés par 120 cars. Au cours de la manifestation, des slogans négationnistes ont été ostentatoirement lancés et des banderoles niant le génocide arménien ont été déployées dans les rues de Paris. http://www.collectifvan.org/article_photo.php?r=6&id=303

09 février 2012: Un procès turc contre des Arméniens et Sarkozy. Un citoyen turc de la ville de Gaziantep poursuit en justice le président français Nicolas Sarkozy et quatre fondations arméniennes de Turquie auprès du Tribunal de première instance de Gaziantep et il réclame 50.000 euros de compensation pour les dommages pécuniaires et non-pécuniaires que lui et sa famille ont subis suite à l'invasion par les Français de Marach et Ourfa, et les massacres qu'ils ont commis en collaboration avec des Arméniens locaux. <http://collectifvan.org/article.php?r=0&id=61348>

03 mars 2012: Dans un communiqué scandaleux l'association « liberté pour l'histoire », ou plutôt « Liberté pour les négationnistes » devrait-on dire, vient de franchir un cap dans la provocation. Se félicitant de la décision du Conseil constitutionnel d'invalider la loi Boyer, qui devait pénaliser la « contestation outrancière » du génocide arménien, le groupe de Pierre Nora reprend à son propre compte la rhétorique négationniste de l'Etat turc en préconisant une commission d'historiens sur le sujet. A l'instar d'Ahmadinejad, qui en réclame une sur la Shoah.
<http://collectifvan.org/article.php?r=0&id=61910>

24 mars 2012: Au cours du colloque qui s'est tenu à la Sorbonne et qui était intitulé « 1992-2012 : Vingt ans de changement en Turquie », Jean-Claude Colliard, président de l'Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne) et président du consortium de soutien à l'Université de Galatasaray formé par 40 universités françaises, s'est vanté de s'être démené pour faire récemment invalider par le Conseil constitutionnel, une loi française réprimant la négation des génocides, votée par l'Assemblée nationale et le Sénat français le 23 janvier 2012.
<http://collectifvan.org/article.php?r=0&id=62884>

22 juin 2012: Jack Lang, ancien ministre de la Culture et créateur de la Fête de la Musique, a lancé cette année, avec un peu d'avance, les festivités musicales, en fredonnant un petit air pro-négationniste assez affligeant lors d'une réunion électorale à Saint-Dié, à l'issue de la prière du vendredi, durant le second tour des élections législatives. Devant une assemblée exclusivement composée d'hommes jeunes et moins jeunes de la communauté turque et franco-turque de la ville, Jack Lang a pris la parole, faisant suite à une étonnante introduction en turc du maire de Saint Dié des Vosges, Christian Pierret : "Comme vous le savez, mon ami Jack Lang et moi-même, nous n'acceptons pas la loi arménienne". <http://collectifvan.org/article.php?r=0&id=64992>

27 août 2012: Le président de la puissante commission de l'éducation a accusé le gouvernement français de semer le grain de la haine avec sa décision d'inclure le soi-disant " Génocide Arménien " dans les livres d'histoire-géographie de l'enseignement secondaire de France. Navi Avci, président de la Commission de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, a dit ce lundi à Today's Zaman dans une interview téléphonique que " l'érosion de la culture française " et le mouvement vers la droite radicale de la politique française engagée par [l'ex-président] Sarkozy continue à influencer négativement le système éducatif français. " <http://collectifvan.org/article.php?r=0&id=66614>

<http://collectifvan.org/article.php?r=0&id=66912>

Du 18 au 21 septembre 2012: Acte de vandalisme lors du Marché Top Resa 2012, le salon professionnel français du tourisme et des voyages qui se tenait à Porte de Versailles. Dans la nuit du 17 au 18 septembre, des vandales ont causé des dommages au stand qui était prêt à accueillir les exposants arméniens à l'ouverture du salon. Conformément à la demande des représentants de l'Arménie, des mesures de renforcement de la sécurité ont été appliquées au stand de l'Arménie et du Karabagh qui a été remis en état. La participation de l'Arménie et du Karabagh à ce salon professionnel n'est pas du goût de tous les exposants puisque les organisateurs de Top Resa 2012 ont déclaré avoir reçu des plaintes de l'ambassade d'Azerbaïdjan en France concernant la participation du Karabagh à l'événement. Faut-il s'en étonner ? On peut du moins se réjouir que le stand n'ait pas été détruit à la hache, instrument prisé chez certains « amis » des Arméniens...

<http://collectifvan.org/article.php?r=0&id=67307>

23 octobre 2012: Document négationniste à propos de l'enseignement du génocide arménien dans les manuels scolaires. Le texte a été mis en ligne quelques heures sur le site de l'IRIS le 23 octobre 2012 et retiré après des réactions sur Twitter. http://www.iris-france.org/docs/kfm_docs/docs/observatoire-turquie/2012-10-manuels-scolaires-gnocide-armnien.pdf. Il est désormais en ligne sur le site Turquie News mais sans le logo de l'IRIS. <http://www.turquie-news.com/IMG/pdf/2012-10-manuels-scolaires-gnocide-armnien.pdf>

02 novembre 2012: Les sites internet de l'Association Arménienne d'Aide sociale (www.aas.fr) et de la Fondation Franco-Arménienne pour le Développement (www.ffad.am) ont été piratés par des individus se présentant comme azerbaïdjanais. <http://www.collectifvan.org/article.php?r=4&id=68816>

04 décembre 2012: Récemment, la presse négationniste francophone s'est émue des menaces alléguées qu'aurait subies Mme Emine Çetin Bozkurt, une responsable "associative" turque, peut-être franco-turque, suite à sa participation dans l'organisation de la grande manifestation de haine raciale des extrémistes turcs de France, en janvier 2012.
<http://www.collectifvan.org/article.php?r=4&id=69553>

22 janvier 2013 : L'interview de Mirvari Fataliyeva, Présidente de la Maison de l'Azerbaïdjan à Paris, lors de l'émission Politika sur la radio négationniste franco-turque MIT: « Les Arméniens appliquent la politique dite de la victime dans le monde entier alors que c'est nous qui avons subi les conséquences de différents massacres ». Le pseudo « génocide de Khodjaly » y est qualifié d' « horreur sans nom » par l'animateur qui, rappelons-le, réfute l'existence du génocide arménien de 1915. Il ne croit pas si bien dire car tous les témoignages - y compris celui du Président azerbaïdjanais de l'époque - concordent pour dire que les habitants azéris de Khojaly ont été fauchés par les soldats (réguliers ou non) de leur propre Etat. <http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=71581>

26 février 2013 : Deux « étudiants » activistes proches de l'Ambassade d'Azerbaïdjan en France, ont perturbé violemment l'organisation d'une conférence commémorant le pogrom de Soumgaït, commis il y a 25 ans par les autorités azerbaïdjanaises. <http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=71763>
<http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=71725>
<http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=71734>
<http://www.collectifvan.org/article.php?r=4&id=71717>

28 février 2013 : A ce jour, et grâce au lobbying de certains milieux économique-politiques franco-turcs, aucune loi ne permet, en France, de poursuivre les négationnistes du génocide arménien. Par contre, ceux qui - en dépit de leurs prises de position - ne se reconnaissent pas dans la définition de "négationnistes", ont toute latitude pour poursuivre en justice ceux qui les critiquent. Alors que rien au cours de l'audience du 24 janvier dernier ne le laissait présager (l'avocate générale n'ayant même pas requis de peine à son encontre), Laurent Leylekian, ancien Directeur de publication du journal "France-Arménie", vient d'être condamné le 28 février 2013 par la 17ème chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris, à verser 4000 euros de dommages et intérêts à son accusatrice Sirma Oran-Martz, ainsi que 4500 euros de frais de justice. Il a en outre été condamné à payer une amende en sursis de 2500 Euros : Sirma Oran-Martz avait en effet traduit en justice Laurent Leylekian pour diffamation, ce dernier l'ayant traitée de négationniste dans un éditorial paru sur le site du magazine France-Arménie (site aujourd'hui désactivé).
<http://collectifvan.org/article.php?r=0&id=71791>

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=4&id=70961>

<http://collectifvan.org/article.php?r=4&id=71019>

Reproduction autorisée en citant la source : Collectif VAN - Observatoire du Négationnisme -
<http://www.collectifvan.org/article.php?id=21105>

Sites francophones diffusant des thèses négationnistes et racistes anti-arméniennes, anti-grecques et anti-kurdes

A noter : depuis le vote au Sénat de la loi pénalisant la négation des génocides, le 23 janvier 2012, certains de ces sites ont été temporairement – ou sont encore – désactivés*. Leurs animateurs (anonymes) prétendent avoir été hackés par « des nationalistes arméniens ». Il est probable que cette « coupure » leur donne plutôt l'opportunité de faire le ménage...

www.turquie-news.com

Les articles du site négationniste Turquie News sont repris sur de nombreux sites. Ce site sert de tribune à beaucoup d'associations franco-turques, déclarées en bonne et due forme.

<http://turquienews.20minutes-blogs.fr/>

Présent sur Facebook également

www.info-turc.org

(reprise des articles de Turquie News)

www.tetedeturc.com

Tête de Turc « Le site des amis de la Turquie »

www.armeniens.net

Collectif des Démocrates Arméniens d'Europe [CDAE]

A noter : ce site n'a d'arménien que le nom. Il usurpe une identité arménienne et diffuse avec virulence des thèses négationnistes et injurieuses.

www.collectifcivic.org

Collectif d'Information et de Vigilance Citoyenne

Association déclarée au J.O. Reprend plus ou moins le nom et l'objet de l'association anti-négationniste Collectif VAN mais diffuse des articles du site négationniste Turquie News!

<http://armenologie.blogspot.com/>

Arménologie, « Le peuple arménien, son histoire, ses mœurs, ses mentalités »

Blog négationniste tenu par « Sibiryakurdu » qui se décrit angéliquement en ces termes : « Apolitique mais au fond plutôt de gauche, je me définirais volontiers comme quelqu'un de tolérant et modéré, voyageur romantique, bibliophile invétéré, ouvert sur le monde qui m'entoure, j'observe attentivement l'Autre et cherche à le comprendre. »

<http://peuple-kurde.blogspot.com/>

Kurdologie « Blog en l'honneur de ce peuple indo-européen méconnu ».

En fait, il s'agit d'un blog dédié à la critique haineuse des Kurdes.

<http://mensongesdelhistoire.blogspot.com/>

Mensonges de l'Histoire « Déformée, amplifiée, utilisée à des fins politiques, il est souvent difficile de retrouver "la vérité", ou du moins le non-faux dans les iconographies tant de l'histoire officielle que des alternatives. » Comme par hasard, la « Vérité » est l'historiographie négationniste turque.

<http://chretiensdorient.blogspot.com/>

Chrétiens d'Orient « Qui sont-ils ? Comment vivent-ils ? »

<http://hellenologie.blogspot.com/>

Les Grecs, c'est la démocratie et la philosophie, dit-on. Mais encore ?

www.imprescriptible.us

Ce site négationniste usurpe le nom de sites arméniens. Et il détourne un slogan du Collectif VAN (« Génocide oublié, Europe bousillée ») qui devient ici « Les Azéris oubliés? L'Europe bousillée! ».

www.yvesbenard.fr

'Auteur' de « Génocide arménien, et si on vous avait menti ? »

www.turquieeuropeenne.org

TurcicaVox (reprise des articles négationnistes de Turquie News et usurpe le nom du site Turquie Européenne.eu).

<http://collectifvan.free.fr/>

Utilise notre nom et l'un de nos visuels détourné pour dénoncer un « génocide » des Azéris.

http://www.bleublancurc.com/Turcophilie/portrait_reynald.htm

Site de la revue trimestrielle ARMÉNICHANTAGE

revurevi.net/armechant aaargh (<http://aaargh.codoh.info/>)

<http://aaargh.codoh.info/fran/genoplusgros/armen/chantage/armechant1.pdf>

<http://aaargh.codoh.info/fran/genoplusgros/armen/chantage/armechant2.pdf>

<http://aaargh.codoh.info/fran/genoplusgros/armen/chantage/armechant3.pdf>

<http://aaargh.codoh.info/fran/genoplusgros/armen/chantage/armechant4.pdf>

<http://aaargh.codoh.info/fran/genoplusgros/armen/chantage/armechant5.pdf>

<http://revurevi.net/armechant/armechant6.pdf>

* Pour les sites « en travaux », il suffit de taper dans le moteur de recherche Google leur adresse url suivie du mot « arménien » : de nombreuses pages apparaissent dans le cache de Google...

Nota CVAN : En cherchant sur Google « armenian allegations » ou « so-called genocide », on déniché de nombreux sites négationnistes en anglais. Les sites négationnistes francophones proposent aussi une liste de liens à l'international. Quelques noms de sites en anglais : "Armenian Allegations Concerning the 1915 Events", "Armenian Genocide Debate", "Armenian Genocide Resource Center", "History of Truth", "Karabakh in Documents", "Tall Armenian Tale", "The Ottoman Armenian Tragedy", "Turkish Mortality and Migration".

Le très officiel site du Ministère turc de la "Culture" et du Tourisme diffuse en 2 langues sa propagande anti-arménienne :

<http://www.kultur.gov.tr/FR/belge/4-60/assertions-armeniennes-et-vrites---cd.html>

<http://www.kultur.gov.tr/FR/belge/4-888/articles.html>

<http://www.kultur.gov.tr/EN,31348/history.html>

<http://www.kultur.gov.tr/EN,32229/armenian-allegations-and-the-facts.html>

<http://www.kultur.gov.tr/EN,32733/the-deportees-of-malta-and-the-armenian-allegations.html>

Reproduction autorisée en citant la source : Collectif VAN - Observatoire du Négationnisme -
<http://www.collectifvan.org/article.php?id=21105>